

Canada. Les importations canadiennes ont augmenté de façon spectaculaire en 1984 (56 % au cours des sept premiers mois).

À la fin de 1981 (derniers chiffres disponibles), la France se classait au huitième rang des pays de destination des investissements canadiens (298 millions de dollars). En 1984, la valeur des actifs contrôlés par les Français serait de l'ordre de huit milliards de dollars. Les usines Michelin, en Nouvelle Écosse, Péchiney, au Québec, et AMC/Renault, en Ontario, représentent trois des plus importants investissements français au Canada. Il existe également d'autres exemples de coopération industrielle dans les domaines de la robotique, de la biotechnologie, de la construction à ossature de bois et des pièces pour automobiles.

Coopération culturelle

Au cours des années, différents accords internationaux bilatéraux ont vu le jour entre les deux pays dans le domaine de la culture. En effet, en 1983, le Canada a signé trois accords, portant sur la coproduction audiovisuelle, qui ont déjà mené à la conception de quelque 23 opérations d'une valeur de 112 millions de dollars dont plusieurs ont été réalisées et mises en marché. L'investissement canadien représente 48 % du total, soit 54 millions de dollars. Le cinéma et la télévision, dont les incidences culturelles et économiques sont loin d'être négligeables, deviennent un domaine de coopération de plus en plus important entre les deux pays.

Dans la foulée des accords de 1983, le ministre canadien des communications a proposé à ses homologues français de conclure des accords similaires en matière d'animation et d'images de synthèse produites par ordinateurs.

En outre, le principe de la présentation d'une manifestation audio-visuelle d'envergure à Paris, en 1985, a déjà été accepté. Il y a aussi un accord de principe entre les deux parties au sujet de la création d'un prix France-Canada pour récompenser les créateurs canadiens et français d'une ou plusieurs œuvres culturelles produites en vertu des accords de coproduction en matière de cinéma et de télévision.

Coopération scientifique et technologique

La collaboration scientifique entre nos deux pays est bien engagée. Des échanges informels entre scientifiques et universitaires, dont la recherche constitue le premier objectif, sont multiples et fructueux. Des plans de coopération plus formelle entre ministères à vocations scientifique et technique existent aussi. De plus, il faut noter une entreprise importante de grande envergure scientifique, celle du Télescope d'Haïti.



M. Fabius, en compagnie de M. Lévesque, s'est adressé à la législature québécoise après une journée de discussions avec les membres du Cabinet et les industriels québécois et français.

La cinquième session de la Commission mixte scientifique franco-canadienne, qui a eu lieu à Paris du 2 au 4 mai 1984, a permis d'établir un plan de travail pour les deux prochaines années. Les trois domaines prioritaires de coopération retenus sont : les biotechnologies, l'océanologie et l'espace.

Dans le domaine des biotechnologies, un plan de travail a été établi pour faciliter la coopération dans les domaines de l'agriculture et de la santé des animaux. La Commission mixte a entériné les recommandations du Conclave en biotechnologie qui s'est tenu à Montebello (Québec), en avril 1984. Celui-ci rassemblait les industries pharmaceutiques et agroalimentaires françaises et canadiennes, le monde de la finance et les responsables des politiques gouvernementales. Des rencontres du groupe de travail mis sur pied à Montebello sont prévues pour stimuler la coopération et faire à la Commission des recommandations qui touchent les domaines susceptibles de conduire à des progrès industriels intéressant les deux pays.

Dans le secteur de l'océanologie, cinq grands thèmes de coopération en océanographie et géosciences marines sont activement en cours et progressent de façon satisfaisante pour les deux parties. Il s'agit de recherches dans le domaine de la dynamique du carbone dans le milieu abyssal, de recherches sur les rides médio-océaniques et les processus hydro-thermaux, d'un échange sur la gestion de données de la zone côtière et des pêcheries côtières, de recherches en aquaculture et en pollution marine. Enfin, on prépare un thésaurus français-anglais couvrant les sciences de l'océan et des pêches. D'importantes mises

au point sont également en cours pour qu'une coopération s'établisse entre le nouvel Institut de recherche de Mont-Joli et le Centre national de l'exploitation des océans (CNEXO), visant particulièrement un échange de personnel.

Enfin, les deux parties ont reconnu l'importance du secteur de l'espace tant dans son expansion scientifique et technique que dans son potentiel industriel. Quelques succès de coopération sont à noter, notamment, COSPAS-SARSAT, un programme multilatéral de recherche et de sauvetage dont la phase expérimentale vient de se terminer avec succès et pour lequel le Canada et la France ont coopéré étroitement (avec les États-Unis et l'Union Soviétique) pour mettre en place un futur système opérationnel. Des négociations importantes sont également en cours dans le domaine de la télédétection, visant à établir la réception directe des données du satellite français SPOT par les stations canadiennes et à commercialiser celles-ci pour le Canada et les États-Unis. Dans le secteur des sciences spatiales, on négocie aussi une coopération franco-canadienne au projet américain U.A.R.S. De plus, le Canada collabore avec la France dans le cadre des Programmes de l'Agence Spatiale Européenne (ASE), en particulier dans le secteur de la télédétection pour le développement du satellite européen ERS-1.

Enfin, les deux pays travaillent de concert dans le cadre des activités scientifiques du groupe de travail sur la technologie, la croissance et l'emploi, établi lors du Sommet de Versailles, dans les dossiers de l'aquaculture, où le Canada est leader, et celui de la technologie de